

**6 Économie**

A la découverte des investissements d'Olam à travers le Gabon

**Olam : un précieux partenaire pour la diversification de l'économie gabonaise**

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

**Olam Gabon, filiale locale d'Olam international, géant singapourien de l'agroalimentaire, organise, depuis lundi 15 janvier, ce jusqu'au 5 février prochain, à l'intention des médias locaux, une série de visites des différents projets réalisés par la firme dans six provinces du Gabon, dans les domaines aussi variés que l'industrie du palmier à huile, les infrastructures, la logistique via les ports, le programme Graine. Point de départ de cette tournée, la province de l'Estuaire avec la Zone économique de Nkok, son port sec et son cluster bois.**

**SELON** les organisateurs de cette "caravane", son but est de présenter les différentes réalisations, en faire une évaluation précise, tout en déterminant si les différents projets ont des impacts positifs au niveau socio-économique. Autrement dit : les différents projets d'Olam Gabon ont-ils changé la vie de ses 12 323 em-



Photo : AEE

Ici, quelques meubles fabriqués par Gabon Wood Clean.

ployés, dont près de 10 000 Gabonais ? Réponse tout au long de la visite dans le Gabon profond. La visite des hommes des médias a commencé lundi dernier sur les installations de la Zone économique à régime spécial de Nkok (GSEZ - Gabon special economic zone, en anglais), située à 27 km à l'est de Libreville. Dans ce quartier de Ntougou, la délégation a été accueillie dans la salle dédiée aux investisseurs par le coordonnateur prospection de GSEZ, Olivier-Oscar Ngoma, qui a présenté les principaux

atouts de Nkok pour les investisseurs. ' « La GSEZ, ce sont 826 ha, des mesures fiscal-douanières incitatives, un ensemble de hangars spécialement aménagés pour la fabrication des meubles "made in Gabon" destinés à l'export et au marché local. Nous disposons également d'une centrale électrique autonome, d'un centre d'épuration, d'un centre de santé, et d'autres commodités qui ont fait que des entreprises aient réservé 125 parcelles pour la construction de leurs usines.»



Photo : AEE

Le parc à bois destiné à ravitailler en matière première les entreprises installées à Nkok.

Cette étape a été suivie de la visite des différentes entreprises exerçant dans la transformation du bois, la fabrication des eaux minérales, des meubles, ainsi que la visite du parc à bois, destiné à ravitailler en tout temps les entreprises exerçant dans ce secteur. De manière générale, le constat est que bon nombre de ces sociétés utilisent comme main-d'œuvre l'expertise locale. C'est le cas, notamment, de l'entreprise française Wood Tech, spécialisée dans la fabrication des parquets, qui exporte l'ensemble de

sa production en Europe. Les Gabonais employés au sein de Wood Tech sont au nombre de 40. Hormis le patron et son adjoint, tout le personnel est local. « Nous avons donc acquis l'expérience nécessaire pour fabriquer des parquets et des Decking. Chose inimaginable il y a quatre ans », a expliqué un responsable gabonais de la société Wood Tech. Au Cluster du bois, destiné à favoriser le génie-créateur local en matière de fabrication de meubles, l'entreprise Gabon Wood Clean se distingue. « Notre

société est spécialisée dans la fabrication des meubles, notamment des tables-bancs. Concernant ce volet, nous avons une production moyenne de 616 tables-bancs par mois. Et la décision du président Ali Bongo Ondimba de doter davantage les établissements scolaires du pays des tables-bancs, est une aubaine pour notre entreprise », a confié Romain Ndong, un responsable de Gabon Wood Clean. Hier, les hommes de média ont visité le port minéralier et le port à cargo d'Owendo.

**Focus sur la Zone économique à régime spécial de Nkok (Zerp)**

**Entre transformation des matières premières, emplois et biens exportables**

W.N.  
Libreville / Gabon

**LE** 6 novembre 2009, le gouvernement annonçait l'interdiction d'exportation de grumes à compter de 2010 pour laisser place à la transformation industrielle locale. Pour donner corps à cet ambitieux projet, le Gabon, en partenariat avec le groupe agro-industriel singapourien Olam international, créait en 2012 la Zerp de Nkok, afin de développer, entre autres, des industries de 2e et 3e transformations du bois, tout en favorisant la création d'emplois et l'exportation des produits "Made in Gabon" vers des

marchés internationaux. Six ans plus tard, l'administrateur-directeur général de l'Autorité administrative de la Zerp, Gabriel Ntougou, face à la presse, lundi dernier, dresse le bilan : « La Zone économique à régime spécial de Nkok couvre une superficie de 826 ha, comprenant 42 km de voirie. A ce jour, 58 entreprises exercent à Nkok dans les domaines de la transformation du bois et de la métallurgie, entre autres. 20 entreprises sont en construction. Parmi elles, une société spécialisée dans la production des poulets de chair destinés à la consommation domestique. A ce jour, 2 140 emplois ont déjà été créés dont 70 % détenus par des



Photo : AEE

Gabriel Ntougou, ADG de l'Autorité administrative de Gsez.

Gabonais», a-t-il indiqué. L'ADG de l'Autorité administrative de la Zerp s'est également prononcé sur l'épineuse question des différentes exonérations

accordées aux entreprises installées à Nkok. « Quand la Zerp a été créée, l'Etat s'est fixé deux principaux objectifs : la création d'emplois et la transformation de nos matières premières. Et pour y arriver, les pouvoirs publics ont pris des mesures incitatives allant dans le sens d'exonérer les entreprises installées à Nkok d'impôts sur les sociétés, sur les dividendes et autres TVA, pendant 10 ans pour certains impôts, et 25 ans pour d'autres », a-t-il expliqué. Parmi les 2140 employés que compte la Zerp figure notre compatriote Serge Benga, qui pense que la création de "Nkok" est une véritable aubaine pour notre pays, en ma-

tière d'emplois : « Pendant plusieurs années, j'ai connu les affres du chômage. Ce fut l'une des étapes les plus difficiles de ma vie, je l'avoue. Puis, récemment, j'ai trouvé un emploi au sein de la société Otim, spécialisée dans la fabrication des contreplaqués à exporter. J'ai un salaire mensuel de 200 mille qui me permet de faire face à mes charges », explique-t-il. Avant de conclure : « La création de cette zone économique est une chance pour notre pays, dans la mesure où elle permet de créer plusieurs emplois pour nos compatriotes, et exporter des produits "Made in Gabon" à destination des marchés de plus en plus exigeants.»

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 17/01/2018				FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du				
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	17/01/2018	5 522,44		
USD	1,2230	1USD =	536,351	1 USD	555,123	DOW JONES	17/01/2018	26 073,73		
CAD	1,5194	1CAD =	431,721	1 CAD	454,973					
JPY	135,4000	1JPY =	4,845	100 JPY	503,778					
GBP	0,8886	1GBP =	738,192	1 GBP	770,637					
CHF	1,1795	1CHF =	556,131	100 CHF	58 311,54					
ZAR	14,9970	1ZAR =	43,739	100 ZAR	4 548,35					
MAD	11,2892	1MAD =	58,105	1 MAD	60,42					
CNY	7,8780	1CNY =	83,264	1CNY	85,76					
KES	121,1400	1KES =	5,415	1KES	5,58					

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
17 Janvier 2018: **69,55**

**CHANG E S**  
Union Gabonaise de Banque  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>